

Précautions d'emploi à lire avant toute utilisation

A018601– Poudre végétale- Marron d'Inde

1. Conseils d'utilisation

- **Dose recommandée** : 0,1% à 10%
- **Conseils d'utilisation** : -
- **Conseils de formulation** : Insoluble.
- Passer la poudre au chinois ou tamiser pour éviter les grumeaux.
- Le cas échéant, disperser dans l'eau ou l'huile en homogénéisant.
-
- **Ne pas respirer les poussières pour les poudres**

2. Précautions d'emploi

- Ne pas respirer les poussières.
- Chasser l'air et refermer consciencieusement le sachet après utilisation.
- non applicable
- Pour votre sécurité, portez des gants et lunettes de protection.
- non applicable

- **Selon le Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, (Poudre végétale+ Marron d'Inde) pour un usage comme ingrédient cosmétique comporte les informations suivantes :**

DANGER POUR LA SANTÉ HUMAINE/DANGER POUR LA COUCHE D'OZONE,DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT,RISQUE GRAVE POUR LA SANTÉ HUMAINE

ATTENTION :,Provoque une irritation cutanée.,Peut provoquer une allergie cutanée.,Provoque une sévère irritation des yeux.,Très toxique pour les organismes aquatiques.,Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.,**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU** :,Laver abondamment à l'eau et au savon.,**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** :,Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.,Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.,En cas d'irritation ou d'éruption cutanée :,Consulter un médecin.,Eliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux et spéciaux conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.